48e ANNÉE. — N° 16.751

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 10 c.

LUNDI 13 MAI 1918

SAINT SERVAIS

SOLEIL: lever 5 h. 38; couch. 7 h. 19
LUNE: P. Q. le 17; pleine le 25

L'Impôt personnel complémentaire

L'impôt personnel complémentaire

Après avoir organisé l'*impôt réel* d'après un plan méthodique, sur des bases précises et équitables et de façon à pouvoir suivre la matière imposable dans toutes ses transformations éventuelles, j'estime qu'il est juste et nécessaire de le compléter par un *impôt personnel* au moyen duquel l'individu doit s'acquitter vis-à-vis de la société des avantages qu'il en retire, des facilités qu'elle lui accorde, de la sécurité qu'elle lui assure pour la constitution, l'entretien, la mise en valeur de son patrimoine. Si l'*impôt réel* est en quelque sorte la contribution matérielle de la fortune publique, l'*impôt personnel* est la caractéristique morale de l'organisation sociale assise sur la solidarité et la justice.

Pour réagir contre les excès abusifs de la taille sous l'ancien régime, la Révolution française, dans sa réorganisation des contributions directes, a donné au premier une part prépondérante et presque exclusive. Une école s'est formée qui prétend prendre le contre-pied de ce système et veut nous ramener à l'arbitraire, aux vexations, à l'inquisition despotique du second. Je crois que la vérité réside dans une sage collaboration des deux principes.

J'ai indiqué les modifications qu'il convient, à mon avis, d'apporter au fonctionnement de l'*impôt réel*. Ces modifications ne doivent rendre que plus simple et plus facile l'application de l'*impôt personnel*.

Et, d'abord, je n'hésite pas à proclamer, conformément à la thèse soutenue par Robespierre à la Convention et en dépit du vote contraire émis il y a quelques mois par la Chambre des députés, que tout Français doit être soumis à l'impôt personnel, si minime que soit la taxe qui lui sera imposée. Contribuer aux charges de la patrie n'est pas seulement un devoir pour tous, c'est un honneur dont la loi n'a pas le droit de priver un honnête homme en créant en quelque sorte une classe de parias dans notre démocratie. L'inscription de chacun sur la liste des contribuables doit être, en réalité, la consécration de titre de « citoyen français » qui vaut bien, je pense, le *civis romanus* si fièrement revendiqué jadis.

On a objecté les difficultés pratiques de l'établissement de cette taxe, l'insignifiance des sommes qu'elle produirait, les déceptions qu'elle nous apporterait. Ce sont là des considérations purement fiscales; c'est de plus haut qu'il faut envisager la question et se placer au point de vue moral et social d'une démocratie.

Cette taxe uniforme ainsi définie et ainsi établie ne serait que l'introduction, la préface, l'enseigne, si vous préférez, d'un vaste système d'impôt personnel que je voudrais essayer de faire comprendre, en le rattachant aux idées précédemment exposées sur la réforme des quatre contributions directes.

Je voudrais que la totalisation des impôts directs prélevés sur la terre, sur la propriété bâtie, sur la patente et sur le loyer étant faite au nom du propriétaire ou du bénéficiaire de ces choses, une contribution complémentaire, proportionnelle et progressive, fût affectée au total de ces diverses taxes comme représentation de l'impôt personnel.

Je m'explique :

M. X... possède dans une commune rurale une propriété pour laquelle il est imposé de 250 fr.; il paie 500 fr. d'impôts pour un immeuble dans la ville qu'il habite; sa patente ou ses patentes s'élèvent à 600 fr.; pour son loyer personnel, il est taxé à 150 fr., soit au total, comme impôt réel, 1,500 fr. Eh bien ! je demande que cette somme de 1,500 fr. soit grevée d'une imposition complémentaire qui, dans la catégorie où elle place le contribuable, pourrait être, par exemple, de 3 %.

Un travail analogue se ferait pour chaque contribuable, avec centralisation de ses contributions à son domicile principal, et nous en arriverions à une échelle fiscale qui pourrait s'établir ainsi :

Tout citoyen inscrit aux contributions directes pour une somme inférieure à 500 francs, paierait un supplément de 1 %. De 500 à 1,000 fr., ce supplément serait de 2 %; de 1,000 à 2,000 il s'élèverait à 3 %; de 2,000 à 5,000, il irait à 4 %; de 5,000 à 10,000, il atteindrait 5 %, et ainsi de suite, d'une façon indéfinie.

J'ai la conviction — et je ne serai certainement pas le seul à penser ainsi — qu'un pareil système donnerait satisfaction à toutes les idées invoquées en faveur d'une réforme fiscale, sans présenter les inconvénients et les dangers relevés contre la substitution de l'impôt sur le revenu au régime actuel des contributions.

J'établis la progression, parce qu'elle répond à une incontestable idée de justice, parce que la même somme demandée comme taxe à deux contribuables de fortune inégale ne constitue pas la même charge, parce que le citoyen qui tire de l'organisation sociale des avantages plus considérables contracte vis-à-vis de la société une dette plus importante et plus impérieuse.

Mais cette progression repose sur des bases bien déterminées, fixes, en corrélation constante avec la fortune réelle de ceux qui y sont astreints. Elle ne se prête ni à l'arbitraire ni à l'aventure; elle ne se présente pas comme une arme de guerre sociale et peut être poussée jusqu'au bout, dans la logique de son principe, sans ébranler la fortune du contribuable.

J'ajoute qu'avec le système que je viens d'exposer, la difficulté née de la coexistence des impôts départementaux et communaux avec l'impôt de l'Etat disparaît et que les uns et les autres peuvent bénéficier tout naturellement des améliorations qui doivent découler de cette conception fiscale.

Ferdinand REAL.

Les académiciens français à Madrid

Madrid, 12 mai. — Samedi matin sont arrivés les académiciens français représentant le Comité de rapprochement franco-espagnol, qui viennent assister à l'ouverture de l'Exposition d'art français, dont l'inauguration aura lieu aujourd'hui.

MM. Gabriel Hanotaux, Widor, Charles Imbart de La Tour, Bernier, Lallemand, Teissier, Fourcade, Raphaël et Georges Lévy ont été reçus à la gare par le représentant de l'ambassade et les membres espagnols du Comité de rapprochement franco-espagnol.

Un banquet a été offert le soir à l'ambassade en leur honneur. Le ministre de l'instruction publique, l'ambassadeur de France et le personnel de l'ambassade, les académiciens français, le directeur général des beaux-arts assisteront à l'ouverture de l'Exposition.

Constantin est gravement malade

Zurich, 12 mai. — On confirme dans l'entourage immédiat de Constantin que son état est considéré comme très grave. Tous les princes de la famille royale se sont rassemblés autour du roi. Plusieurs d'entre eux avaient été appelés télégraphiquement.

LA PIRATERIE EN DÉCLIN

Importantes Déclarations du Ministre de la Marine

Paris, 11 mai. — La commission de la marine de guerre a entendu, ainsi que nous l'avons dit, M. Georges Leygues, qui lui a fait sur les opérations navales et sur la situation qui en résulte d'importantes déclarations. Avec Ostende et Zeebrugge, les deux bases les plus puissantes des sous-marins allemands sont pour longtemps inutilisables. Ce fait aura de graves conséquences.

La guerre sous-marine est en déclin, le gouvernement allemand le sait, mais il fait les plus grands efforts pour le cacher au Reichstag. Le 17 avril dernier, le secrétaire d'Etat von Cappelle a dit à la grande commission du Reichstag, au cours de la discussion du budget de la marine, que le chiffre des bâtiments coulés mensuellement était de 600,000 tonnes. » Ce chiffre est inexact. Il a été atteint et dépassé en avril, mai et juin 1917, mais à partir de juillet il a fléchi; en novembre 1917, il est tombé au-dessous de 400.000 tonnes, et il a suivi depuis une progression sans cesse décroissante.

Les statistiques publiées par l'amirauté allemande sont systématiquement faussées. Le tableau du tonnage détruit au cours des cinq derniers mois en fournit une preuve irrécusable :

Décembre 1917 : chiffres allemands, 702,000, chiffres réels 386,277.

Janvier 1918 : chiffres allemands, 632,000, chiffres réels 302,459.

Février : chiffres allemands, 689,000, chiffres réels 332,522.

Mars : chiffres allemands 680,000, chiffres réels 358,660.

Avril : chiffres allemands 680,000, chiffres réels 268,704.

Deux autres chiffres corroborent les chiffres précédents. En février, mars et avril, 3,723 bâtiments à vapeur et 788 voiliers ont circulé dans une zone dangereuse, où il y a quelques mois les pertes en tonnage torpillé étaient très lourdes et *il n'y a pas eu un seul navire coulé.*

D'autre part, le nombre des sous-marins détruits augmente progressivement depuis le mois de janvier dans des proportions telles que l'effectif des escadrilles ne peut être maintenu au chiffre minimum réglementaire et que le *nombre des sous-marins détruits en janvier, février et mars a été supérieur chaque mois au chiffre des sous-marins construits chaque mois et qu'en avril le chiffre des sous-marins détruits égale moins trois unités le chiffre total des sous-marins détruits au cours des trois mois précédents.*

Ces résultats sont dus à la direction méthodique imprimée à la guerre contre les sous-marins, à la coordination étroite et résolue des marines alliées, à l'intensification de tous les moyens anciens ainsi qu'à l'emploi d'engins nouveaux, à l'intrépidité et à l'esprit d'offensive qui animent officiers et équipages des escadrilles navales et aériennes, à l'activité déployée dans tous les services et au sous-secrétariat de la marine.

La situation est des plus favorables; mais, loin de nous autoriser à ralentir notre effort, elle nous commande de le redoubler, car l'ennemi va mettre en service de nouveaux submersibles et tenter une offensive, où il jouera son va-tout.

Nous devons être prêts à briser définitivement l'arme sous-marine, qui est déjà fortement émoussée. Le front de la mer n'a pas de communiqué. Le pays ne connaît la terrible vie qu'on y mène que lorsque de grandes actions s'y produisent, et c'est cependant là que se joue l'une des parties qui influeront le plus sur la durée et sur l'issue de la guerre. Le pays sait que la maîtrise de la mer est un gage certain de la victoire; il faut qu'il sache que cette maîtrise appartient aux alliés, qui l'ont conquise et qui la gardent grâce à l'héroïsme de leurs marins qui sont dignes de leurs soldats.

En Angleterre

Le général Maurice mis à la retraite d'office

Londres, 11 mai. — Le conseil de l'armée, après avoir entendu les explications du général sir F. Maurice au sujet de la lettre qu'il a envoyée à la presse le 7 mai, lui a imposé sa retraite immédiate par mesure disciplinaire.

Une note officielle annonce que le major général sir F. Maurice a été mis en demi-solde.

M. CLEMENCEAU FÉLICITE M. LLOYD GEORGE

Londres, 11 mai. — M. Lloyd George a reçu un très grand nombre de télégrammes le félicitant de son discours à la Chambre des communes. M. Clemenceau lui a télégraphié : « Félicitations pour votre magnifique succès parlementaire. »

Les jours sans viande

LES DÉROGATIONS

Paris, 11 mai. — Des dérogations donnant droit à 300 grammes de viande par jour au maximum, sont établies en faveur des corps de troupe, des mess d'officiers et de sous-officiers, des pensionnaires des établissements sanitaires ou hospitaliers (à l'exclusion du personnel civil) et des malades dont le traitement exige impérieusement le régime carné.

Dans les établissements d'alimentation, la quantité allouée ne dépassera pas 200 grammes.

En vue délimiter les abatages exceptionnels, les commandants d'armée pour les corps de troupe, les gérants des mess, des cantines, des réfectoires ouvriers autorisés, les directeurs ou présidents de commissions administratives des établissements hospitaliers ou sanitaires et les directeurs des établissements d'instruction devront faire connaître, au plus tard le vendredi de chaque semaine, le nombre des consommateurs aux besoins desquels ils ont à pourvoir, ainsi que l'importance des quantités de viande animale à livrer pendant les jours de restriction; ils indiqueront également le nom et l'adresse de leur fournisseur.

Les demandes de dérogations présentées par les malades devront également être adressées au plus tard le jeudi de la semaine précédant celles où on doit en faire usage. Elles devront être accompagnées d'un certificat médical. L'autorisation ne sera délivrée qu'après contrôle et ne sera valable que pour une quinzaine.

L'affaire Turmel

Paris, 11 mai. — Turmel a été conduit cette après-midi devant le capitaine Mangin-Bocquet, rapporteur du deuxième conseil de guerre, qui l'a interrogé sur certains points de l'enquête en cours. Mme Turmel, qui avait été convoquée, a également subi un court interrogatoire.

SUR LE FRONT OCCIDENTAL

Échecs ennemis à Mailly-Raineval et à Orvillers-Sorel

COMMUNIQUÉS ANGLAIS

Du 11 Mai (soir)

Une tentative de coup de main faite par l'ennemi dans le voisinage de NEUVILLE-VITASSE a été repoussée. Rien d'autre à signaler.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 11 Mai (23 heures)

Après une préparation d'artillerie très violente, les Allemands ont attaqué ce matin avec des troupes spéciales d'assaut nos positions du BOIS DE LA GAUNE, au sud-ouest de MAILLY-RAINEVAL. L'ennemi, qui avait réussi d'abord à la faveur du brouillard à prendre pied dans la partie nord du bois en a été chassé par une brillante contre-attaque de nos troupes, qui ont intégralement rétabli leurs lignes.

Les Allemands ont subi des pertes très lourdes et ont laissé entre nos mains une centaine de prisonniers valides, quinze mitrailleuses et du matériel.

Lutte d'artillerie assez vive dans la région ORVILLERS-SOREL.

Journée calme sur le reste du front.

Du 12 Mai (14 heures)

Bombardement assez violent dans la région à l'ouest de MAILLY-RAINEVAL.

Une attaque allemande sur nos nouvelles positions au nord-ouest d'ORVILLERS-SOREL a subi un complet échec. Nos feux ont infligé des pertes sérieuses à l'ennemi, qui a laissé des prisonniers entre nos mains.

La lutte d'artillerie a été vive sur la rive droite de la MEUSE, dans le secteur BOIS DES CAURIERES-LES CHAMBRETTES.

Nuit calme partout ailleurs.

La Guerre aérienne

14 avions boches descendus

Londres, 11 mai (officiel). — **Hier, des nuages et du brouillard ont empêché les opérations aériennes jusqu'à 17 heures. Puis, le temps s'est éclairci sur une petite partie du front et une grande activité aérienne s'est manifestée dans ce secteur jusqu'à la nuit. Plus de 14 tonnes de projectiles ont été jetées sur Péronne, Bapaume, Thielt, Douai et les docks de Zeebrugge.**

Les avions de chasse ennemis se sont montrés très actifs et ont exécuté des attaques répétées contre nos avions de bombardement. Huit aéroplanes ennemis ont été descendus au cours de combats aériens, et six autres abattus désemparés. Neuf des nôtres ne sont pas rentrés. Un de nos avions qui avait été porté manquant dans la journée du 7 est rentré depuis à sa base.

L'échec ennemi près de Poperinghe

Front britannique, 11 mai. — L'affaire du 8 mai dans le saillant d'Ypres pourrait être grosse de conséquences. L'ennemi, qui n'entendait engager sur un front de 6 kilomètres environ que 4 divisions, n'avait sans doute qu'un objectif limité. Il semble que cet objectif ait été le terrain dominant qui se trouve au sud-est de l'étang de Dickebush et dont la partie boisée a reçu des Anglais le nom de Ridgewood (bois de la Crête).

Dans ces conditions, l'opération avait tout le caractère d'une opération préliminaire à une manœuvre plus importante dont Poperinghe, cette fois, aurait été l'enjeu. L'ennemi attachait un tel prix à cette opération préliminaire qu'il avait concentré sur ce modeste front d'attaque l'artillerie de 7 à 8 divisions, renforcée d'artillerie lourde. Près de 2,000 pièces de canons de tous calibres allaient tonner du seul côté allemand sur un front de 6 kilomètres environ.

Or, dans le moment même où les Allemands ouvraient le feu sur les positions franco-britanniques, les alliés, par une coïncidence singulière commençaient eux-mêmes une préparation d'artillerie en vue d'une opération locale. Nous voulions nous emparer à l'aube du 8, d'une côte située au sud de la Clytte, qui gênait notre observation. Ainsi, dans la soirée du 7, et dans la nuit, nous assistions à une double préparation et à un double travail de contre-batterie, chacune des artilleries étant occupée à préparer l'affaire du prochain matin et à contrarier la préparation de l'adversaire.

Avant le lever du jour, les Français, qui occupaient la droite des forces alliées dans le secteur de la Clytte, s'emparaient de la cote convoitée, et du haut de ce nouvel observatoire découvraient de gros rassemblements de troupes ennemies disposées pour l'attaque. C'étaient les 25e et 31e divisions allemandes. Un feu roulant s'est immédiatement déchaîné sur les rassemblements ennemis. Ces deux divisions allemandes furent mises dans l'impossibilité d'attaquer.

Cependant, un peu plus au nord, des deux côtés de la route de Vierstraat à Dickebush, contre le front d'une brigade anglaise, deux divisions allemandes, les 52e de réserve et 56e d'active se ruaient des deux côtés de la route en direction de Dickebush. Sur la route même l'attaque ne pouvait progresser, mais au nord l'ennemi s'infiltrait dans Ridgewood et s'emparait du cabaret Klein-Vierstraat. La riposte ne se fit pas attendre. Dans l'après-midi même les alliés rétablissaient la situation. Notre tir de destruction avait été si violent, si efficace, que sur le terrain reconquis nous ne pûmes ramasser que treize prisonniers à peu près valides.

Telle fut l'affaire du 8, courte mais violente, de peu d'étendue mais précieuse dans ses résultats, où, dans un duel d'artillerie, les alliés se montrèrent supérieurs à l'ennemi.

Des troupes allemandes arrivent toujours de Russie

Moscou, 4 mai (retardée). — Tout récemment, de nombreuses troupes allemandes de Riga ont été en toute hâte envoyées sur le front occidental.

Les inquiétudes du colonel Gaedke

Genève, 12 mai. — Le colonel Gaedke s'étonne dans son dernier article que les troupes allemandes se heurtent à des troupes américaines constamment plus nombreuses. Le colonel en conclut que les sous-marins allemands sont impuissants à empêcher le transport des troupes des Etats-Unis en France. Il constate également que la situation devient inquiétante en Palestine et en Arabie par suite de l'avance des troupes anglaises.

Un message de George V aux troupes américaines

Londres, 10 mai. — Le roi adresse aux troupes des Etats-Unis qui traversent la Grande-Bretagne le Message de bienvenue suivant :

Château de Windsor.

Soldats des Etats-Unis,

Le peuple des Iles-britanniques vous salue à votre passage en route pour aller prendre place aux côtés des armées des nombreuses nations qui livrent dans l'ancien monde la bataille de la liberté humaine. Votre contact donnera aux alliés un renouveau de cœur et d'énergie. Combien je désirerais pouvoir serrer la main de chacun de vous et vous souhaiter bon succès dans votre mission.

UN RÉGIMENT AMÉRICAIN DEFILE DANS LES RUES DE LONDRES

Londres, 11 mai. — Un régiment américain cantonné dans un camp d'instruction est venu aujourd'hui à Londres où il a défilé dans les rues principales.

Les hommes, qui présentent une apparence magnifique, appartiennent à l'armée levée par les Etats-Unis depuis l'entrée en campagne. Seuls, le colonel et le lieutenant-colonel appartiennent à l'ancienne armée régulière des Etats-Unis.

Un grand nombre de bâtiments publics avaient arboré le drapeau des Etats-Unis. Une foule immense a assisté au défilé et a fait un accueil enthousiaste aux soldats américains qui ont été continuellement acclamés sur le parcours du cortège.

Le roi les a passés en revue, ayant à ses côtés le major général John Biddle, de l'armée américaine.

La main-d'œuvre scolaire

On se souvient du mouvement provoqué l'année dernière par des invitations officielles en vue d'utiliser la main-d'œuvre scolaire aux travaux des champs. Comme toujours, déférents aux conseils, sinon aux ordres venus d'en haut, les instituteurs se mirent à l'œuvre sans hésitation. Quelques-uns, les ruraux surtout, c'est-à-dire l'immense majorité, s'étonnèrent bien qu'on leur demandât d'employer leurs élèves à une tâche où les familles les retenaient déjà considérablement d'elles-mêmes, mais ils marchèrent néanmoins, disposés avant tout à exécuter ce qui serait jugé bon pour aider le pays à conquérir la victoire. Et les citadins emboîtèrent le pas. Tant bien que mal, on planta des pommes de terre, des choux, des poireaux, on sema des carottes, des navets, des pois, des lentilles, des fèves, on éleva des volailles, des lapins, voire des cochons. La bonne nature aidant, les tubercules poussèrent leurs tiges, les choux et les poireaux crûrent quelque peu et les grains germèrent.

Malheureusement, les soins d'entretien se ressentirent de l'attiédissement de l'enthousiasme du début. Et les déceptions survinrent avec les difficultés. Bien des populations témoignèrent de l'hostilité à une œuvre dont elles ne parvenaient pas, peut-être avec raison, à comprendre l'utilité. Ici, ce sont des familles « qui exigent que le temps que les enfants passent à l'école soit employé exclusivement aux études scolaires principales »; là, ce sont des parents qui invectivent le maître qui fait travailler ses élèves dans le jardin; ailleurs, on se plaint que les écoliers « usent » sans profit vêtements et chaussures; dans un de nos départements du Sud-Ouest, l'inspecteur d'Académie signale que les instituteurs n'ont trouvé ni dans les familles ni chez les maires des communes l'appui sur lequel on avait compté; plus vers le Midi, un chef de service déclare que les instituteurs ne recommenceront plus une tâche qui leur attire jusqu'à la haine des populations paysannes.

Si l'on ajoute à cela les mécomptes qui accompagnent toujours le travail agricole et dont l'état de guerre, les intempéries et l'inexpérience des ouvriers devaient augmenter le nombre et l'acuité, on comprendra le silence observé cette année sur l'opportunité d'utiliser la main-d'œuvre scolaire.

Sans doute quelques résultats ont été obtenus : la terre, même négligée, n'est jamais absolument ingrate. Mais ce qu'elle a donné est bien au-dessous de l'effort déployé pour l'acquérir. Le travail des champs, comme les autres travaux, demande de l'expérience et de la compétence. On n'improvise pas plus un ouvrier agricole qu'un menuisier ou un mécanicien. Laissons donc les enfants faire leur métier d'écolier. Le pays y gagnera autrement qu'à les charger de besognes pour lesquelles ils ne sont point préparés. Enfin, suivant un mot qui, en ce moment-ci, doit être médité « ne faisons pas petitement les grandes choses ».

L. AMBAUD.

Poursuites pour infractions aux restrictions

Paris, 12 mai. — Le parquet sévit avec rigueur contre les commerçants malhonnêtes. Il a été annoncé qu'un boulanger et le chef cuisinier d'un grand restaurateur avaient été arrêtés, ce dernier achetant à un prix élevé la farine qui était vendue au boulanger par le ravitaillement pour fabriquer du pain.

D'autre part, on connaît le mécanisme de l'échange qui permet aux boulangers d'obtenir de la farine du ravitaillement contre la remise des tickets de pain qu'ils ont reçus de leurs clients. Deux boulangers, pour obtenir une plus grande quantité de farine, ont ajouté au sac contenant leurs tickets des vieux papiers pour en augmenter le poids. Ils sont poursuivis pour escroquerie.

De même une information est ouverte contre des boulangers qui vendaient du pain sans ticket; des restaurateurs, qui n'ont pas observé les décrets sur les restrictions, vont être poursuivis.

L'EMBOUTEILLAGE D'OSTENDE

Il sera bientôt complet

Londres, 12 mai. — D'après un officier de marine, le port d'Ostende est bien bloqué. Les aviateurs britanniques, qui ont pu prendre une jolie collection de clichés, en ont rapporté la preuve indiscutable. Le « Vindictive » a bien accompli sa mission. Il est coulé à environ 60 mètres à l'intérieur de la jetée et contre laquelle l'avant est venu donner et avec laquelle le navire fait un angle de 45 degrés. S'il lui était absolument perpendiculaire, le « Vindictive » mesurant 100 mètres de longueur, et la largeur du chenal entre les deux jetées étant de 106 mètres environ, tout passage serait impossible. Il est évident que pour le moment un sous-marin peut entrer ou sortir, encore que cela ne soit pas sans difficultés, mais d'ici quelques jours, la vase va s'amonceler et alors l'embouteillage sera complet comme à Zeebrugge.

LE PORT D'OSTENDE
L'attaque anglaise du 9 mai 1918

A et B : Les jetées de l'entrée du chenal.
X. L'Epave du VINDICTIVE coulée en travers de la passe.

D'après les derniers renseignements, le VINDICTIVE est coulé à l'entrée du chenal à un angle d'environ 30 degrés.

Le navire, qui ne mesure que 100 mètres, ne peut évidemment, placé à un pareil angle, bloquer effectivement le chenal qui mesure 105 mètres de large, mais sa position n'en constitue pas moins un obstacle très sérieux pour la libre navigation ennemie.

L'enthousiasme aux Etats-Unis

New-York, 12 mai. — L'exploit des Anglais à Zeebrugge et à Ostende excite l'enthousiasme de l'Amérique.

Hollande et Allemagne

CE QUI ATTENDAIT LA HOLLANDE

Amsterdam, 11 mai. — Selon le « Middlebourg-Courant », les soldats allemands sur la frontière disent que, si la dernière discussion avec la Hollande avait conduit à un conflit, le plan de l'Allemagne était d'avancer rapidement dans les Flandres hollandaises et d'occuper les deux rives de l'Escaut.

Des milliers d'hommes étaient concentrés en divers points le long de la frontière dans ce but. Les soldats disent que 80,000 hommes étaient concentrés à Gand, avec de la cavalerie et de l'artillerie. Des bâtiments armés de canons étaient également prêts à remonter le canal de Gand vers Terneuzen.

COMMENT LA HOLLANDE DUT CÉDER

La Haye, 11 mai. — Répondant aux questions posées par un député de la seconde Chambre au sujet des exigences de l'Allemagne et de l'accord récent, le ministre des affaires étrangères a dit :

« Les raisons du gouvernement de considérer les relations qui s'étaient développées avec l'Allemagne comme tendues se trouvent dans la façon tranchante dont l'Allemagne a fait connaître ce qu'elle exigeait du gouvernement hollandais et qui en partie fut immédiatement jugé inacceptable.

» Par la bouche de son ministre en Hollande, l'Allemagne a fait entendre au premier ministre et au ministre des affaires étrangères que cette question complexe n'avait pas été décidée sans examen approfondi et qu'elle devait être acceptée dans l'ensemble comme constituant le dernier minimum.

» Le ministre de Hollande à Berlin, en particulier, s'est entendu dire clairement que si les exigences de l'Allemagne ne recevaient pas satisfaction, les conséquences de ce fait seraient des plus sérieuses pour la Hollande. La question du transit du sable et du gravier a été réglée d'une façon qui n'a rencontré de la part du gouvernement hollandais aucune objection. »

Le ministre des affaires étrangères a ajouté :

« D'autre part, le caractère des marchandises à transporter spécialement en ce qui concerne le chemin de fer du Limbourg était en opposition avec les termes de la proclamation de neutralité hollandaise. En conséquence, le gouvernement, sans hésitation, prit la décision de s'y opposer.

» Ce fut seulement quand le gouvernement allemand eut accepté de classer le transport des provisions pour l'armée comme quatrième exception à un tel transit et fut d'accord sur l'interprétation du terme « armes » tel qu'il était envisagé par le gouvernement hollandais, que celui-ci put renoncer à ses objections. »

Le ministre des affaires étrangères a déclaré que, quant à lui, il est suffisamment convaincu que les arrangements maintenant conclus avec l'Allemagne au sujet du transit, et particulièrement du transit du sable et du gravier à travers le territoire hollandais, ne susciteront pas, de la part des gouvernements alliés, de nouvelles difficultés à la Hollande.

Le ministre a fait entendre qu'il avait informé les gouvernements britannique et français des difficultés qui s'étaient élevées, et quoique ce ne fût pas le moment de demander leur approbation : « Ces gouvernements, conclut-il, montrèrent qu'ils comprenaient pleinement le caractère sérieux de la situation de la Hollande.

» Dans une démarche faite conjointement, leurs ministres, accompagnés de leurs collègues des Etats-Unis et d'Italie, nous informèrent que pour cette seule raison, tout en maintenant d'une façon absolue leur point de vue en ce qui concerne le principe, ils ne soulèveraient aucune difficulté au gouvernement hollandais au sujet de l'arrangement conclu. »

Au « Journal officiel »

Paris, 12 mai. — L'« Officiel » publie ce matin :

Un décret fixant pour l'exercice 1917 les bases de la répartition entre les entreprises d'assurances sur la vie et de capitalisation des frais de toute nature résultant de la surveillance et du contrôle des dites entreprises.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

Ultimatum allemand aux Bolcheviks

Paris, 12 mai. — Les incidents qui se sont multipliés entre l'Allemagne et le gouvernement des bolcheviks, soit au sujet de l'Ukraine, soit au sujet de la Finlande ou de la Crimée, menacent de se terminer par une rupture complète. L'Allemagne vient, en effet, d'adresser au conseil des commissaires du peuple un véritable ultimatum.

Le gouvernement allemand a préludé à l'ultimatum, dont on lira ci-dessous la teneur, par toute une série d'autres sommations qui avaient reçu plus ou moins satisfaction à Moscou. Il lui est loisible désormais d'attaquer la grande Russie à la fois par le nord, par l'ouest et par le sud. Le général Mannerheim, chef des blancs de Finlande, qui a repris, grâce au concours des forces allemandes, la capitale Helsingfors, n'est qu'à une trentaine de kilomètres de Pétrograd. Des régiments germaniques sont cantonnés à Revel et à Pskof. Le coup d'Etat d'Ukraine effectué par von Eichhorn a mis ce vaste pays sous la dépendance au moins temporaire de Koropadrki, qui ne dissimule pas sa docilité aux empires centraux. C'est dire qu'une entreprise systématique et par trois faces contre la grande Russie, celle de Pétrograd et de Moscou où aucune résistance organisée n'est redoutée par les Allemands, peut se produire d'un moment à l'autre.

L'ultimatum

Pétrograd, 12 mai. — Les journaux de Moscou publient de source autorisée un communiqué disant que Mirbach a présenté hier un ultimatum au gouvernement des Soviets. Il exige : 1. Le règlement immédiat de la question des prisonniers de guerre parmi lesquels, selon lui, continue la propagande révolutionnaire; 2. la suspension de l'organisation de l'armée rouge; 3. des mesures pour rétablir immédiatement l'ordre dans les grandes villes.

Suivant les journaux, la note ajouterait que la sécurité personnelle de l'ambassadeur à Moscou n'est pas garantie, et l'Allemagne demanderait l'occupation par des forces de police allemande de Moscou et de Pétrograd. Depuis la remise de la note, l'ambassadeur aurait reçu de nouvelles instructions de Berlin.

L'ultimatum du comte Mirbach s'explique par la confiance que le gouvernement impérial tire de la supériorité de ses forces et de la dissolution intérieure de la Russie. Il s'explique aussi par la volonté de frapper un coup suprême avant que la révolte en Ukraine n'ait eu le temps de prendre corps et de se propager en dehors de ce pays. Le ton de la note de Mirbach ne laisserait place à aucune discussion.

Suivant le journal « En Avant », l'impossibilité constatée par l'Allemagne d'obtenir une décision sur le front français devant l'héroïque résistance des alliés est la cause du changement politique en Russie, où l'Allemagne serait décidée à prendre de larges compensations et à organiser un véritable protectorat.

Les bolcheviks délibèrent

Moscou, 11 mai. — Le gouvernement des commissaires, les membres du comité bolchevik et le comité central exécutif se sont réunis en séance extraordinaire. Lénine a fait un rapport très pessimiste sur la situation qu'il considère comme grave. A la réunion du comité central exécutif, à l'hôtel Métropole, Trotzky a prononcé un discours disant qu'aujourd'hui plus que jamais l'unité et la discipline sont nécessaires. La résolution votée déclare que la trêve doit être considérée comme terminée. Suivant les journaux, il serait question de transporter la capitale à Nijni-Novgorod.

L'AMBASSADEUR ALLEMAND EN RUSSIE RENTRE A BERLIN

Berne, 12 mai. — On mande de Berlin :

« Le comte Mirbach, ambassadeur d'Allemagne accrédité auprès du gouvernement bolchevik russe, est revenu brusquement à Berlin. Les causes de ce retour inopiné demeurent inconnues. »

L'ALLEMAGNE RETIENT LES PRISONNIERS INVALIDES

Stockholm, 12 mai. — M. Tchitcherine, dans un Message adressé à la Wilhelmstrasse, se plaint de ce qu'un convoi de prisonniers de guerre infirmes qui devaient être rapatriés en Russie ait été arrêté à Vilna sous le prétexte qu'il n'y avait pas de prisonniers allemands à débarquer contre eux. Le commissaire des affaires étrangères précise que l'accord de Pétrograd concernant les prisonniers invalides n'en prévoyait pas l'échange par tête et déclare que la dénotation des infirmiers est contraire à la fois aux principes de l'humanité et aux termes de l'accord conclu entre les deux pays.

LES ANCIENS MINISTRES REMIS EN LIBERTE

Moscou, 2 mai (retardée). — Le 1er mai, en application de l'amnistie générale, on a ouvert la porte de leur prison à un grand nombre de détenus politiques et criminels. A Pétrograd, on a remis en liberté les anciens ministres des gouvernements du tsar et de Kerensky, à l'exception de ceux retenus pour haute trahison et pour fraude. L'ancien ministre de la guerre, le général Soukhomlinoff, le député Pourichkevitch et les personnes emprisonnées avec lui pour complot contre les Soviets, et de nombreux officiers sont parmi les libérés. Deux cents condamnés politiques ou criminels au total sont sortis des casemates.

En Autriche-Hongrie

L'AUTRICHE AVOUE L'INSURRECTION SERBE

La Haye, 12 mai. — La légation austro-hongroise répondant à une protestation de la légation serbe contre la conduite de l'Autriche-Hongrie, reconnaît qu'il y a en Serbie une vive agitation contre les puissances occupantes et qu'une centaine de maires des régions occupées ont été exécutés.

L'EMPEREUR CHARLES AUPRES DE GUILLAUME II

Bâle, 12 mai. — On mande de Vienne :

« L'empereur Charles s'est rendu, le 10 mai, au grand quartier général allemand, accompagné notamment du premier grand maître de la cour comte Hunyadi, du ministre des affaires étrangères et du chef d'état-major général. »

Importantes Conférences austro-allemandes

Bâle, 11 mai. — On mande officiellement de Berlin que le chancelier comte Hertling et le secrétaire d'Etat von Kuhlmann se sont rendus hier soir au grand quartier général.

Zurich, 12 mai. — Après l'arrivée de von Hertling et de von Kuhlmann, des conférences, auxquelles on attache une grande importance, ont eu lieu entre le chancelier, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, le maréchal Hindenburg, le général Ludendorff, l'empereur Guillaume et le kronprinz. On y a parlé du traité de paix roumain, de la situation en Ukraine, qui, en dépit de toutes les assurances officielles, reste très grave; de la situation générale en Autriche-Hongrie et en Allemagne, ainsi que du sort de la réforme électorale, dont le rejet en troisième lecture lundi par la Chambre prussienne ne fait aucun doute. D'autre part, on attribue en Allemagne, une grande importance politique au voyage du baron Burian à Berlin et au grand quartier général. Les pourparlers auxquels il prendra part concernent en première ligne l'avenir politique de la Pologne et les relations économiques entre l'Allemagne et l'Autriche.

En Portugal

INTERIMS MINISTERIELS

Lisbonne, 12 mai. — MM. Tamagnini Barbosa, ministre des colonies, et Xavier Estève, ministre des finances, ont été respectivement chargés, à titre intérimaire, des ministères de la guerre et des affaires étrangères, M. Sidonio Paez, à la suite de son élection à la présidence de la République, ayant abandonné la direction de ces deux départements. Il est probable qu'il n'y aura pas de crise ministérielle avant l'ouverture du Parlement.

FRONT ITALIEN

La Reprise du Mont Corno

Rome, 12 mai. — D'après une note officieuse, le mont Corno, que les Italiens ont occupé pendant la nuit du 9 au 10, représentait pour les Autrichiens, non seulement un observatoire magnique sur la Vallarsa, mais un point qui dominait et d'où ils pouvaient harceler les lignes italiennes du mont Trapola et la vallée de Foxi.

La nature du terrain et les sinuosités du front ont rendu difficile l'action et rendent délicate la tâche de conserver la position : une aiguille rocheuse à pic du côté italien est reliée par une selle assez praticable à la ligne ennemie qui l'entoure sur la partie du mont Spil et du mont Testo, et l'adversaire peut, de plusieurs points éloignés, diriger des feux concentriques, mais les avantages que le mont Corno peut donner aux Italiens, soit au point de vue de l'amélioration de leurs positions, soit au point de vue des dommages que l'on peut causer à l'ennemi, compensent largement ces inconvénients. Avec une hardiesse et un mordant magnifique, et avec des pertes minimes, une compagnie d'infanterie de la brigade Murge

La Bande du "Bonnet-Rouge"

EN CONSEIL DE GUERRE

Le réquisitoire du lieutenant Mornet

La peine de mort pour Duval et de sévères condamnations pour les autres accusés

Paris, 11 mai. — Cette fois, c'est la grande affluence, celle des grandes audiences. Le « Bonnet Rouge » va connaître enfin le succès. Il le devra au lieutenant Mornet, dont l'âpre éloquence a des amateurs nombreux, si nombreux que tout près de nous des généraux, de vrais généraux, viennent de se voir refuser l'entrée.

Auparavant, il est donné lecture d'une lettre de M. Painlevé rectifiant la déposition du lieutenant Bruyant. En sa qualité de ministre de la guerre, M. Painlevé n'a jamais connu le chef du service moral au G. Q. G. Il affirme que jamais la liaison ne s'est relâchée entre les ministères de la guerre et de l'intérieur.

M. Steeg a également tenu à défendre l'administration à laquelle il a présidé comme ministre de l'intérieur.

Le lieutenant Mornet lit une lettre de M. Sébille, contrôleur général à la Sûreté générale, relative à la note rédigée par M. Hudelo, alors qu'il était directeur de la Sûreté générale, afin d'enjoindre à ses services de refuser le chèque Duval. D'après cette lettre, cette note aurait disparu pendant un certain temps de la Sûreté générale. C'est M. Malvy qui l'aurait restituée à M. Sébille, sur la demande de ce fonctionnaire.

LE RÉQUISITOIRE

LE DÉFAITISME PAR LA PRESSE

M. le lieutenant Mornet débute en faisant le parallèle entre l'affaire Bolo et l'affaire du « Bonnet Rouge ».

« Dans la première, dit-il, vous avez vu l'argent de l'ennemi arriver en France, être versé dans un journal, mais vous n'avez pu voir la campagne entreprise contre notre pays, parce que l'instruction avait empêché le projet d'être réalisé.

» Ici, au contraire, vous assisterez à toutes les manœuvres de l'ennemi et de ses agents. Ce n'est pas un procès de presse que l'affaire du « Bonnet-Rouge ». Certains articles ne seront retenus que parce qu'ils se rattachent à une trahison. Il faut pour qu'une campagne de presse puisse être retenue, si défaitiste soit-elle, qu'elle puisse être rattachée à un plan de trahison manifeste. Si cette abominable campagne ne se rattachait pas à l'or allemand versé à Duval, nous serions complètement désarmés. La preuve est qu'on n'a pu arrêter M. Clairet bien qu'il soit l'auteur d'articles abominables. Ne sont poursuivis que ceux qui ont collaboré à la campagne en sachant que Duval recevait l'argent, dont il l'alimentait, de l'Allemagne. »

Le lieutenant Mornet trace ensuite l'historique de la campagne défaitiste. Le capitaine Bouchardon est derrière le commissaire du gouvernement et approuve de la tête les termes du réquisitoire.

LE « BONNET ROUGE »

Le lieutenant Mornet entre ensuite au cœur même du procès et montre ce qu'était le terrain du « Bonnet Rouge ».

« Dès 1913, dit-il, le « Bonnet Rouge » réclamait pour objectif le rapprochement franco-allemand et dénonçait l'alliance avec l'Angleterre comme contraire aux intérêts français. Le directeur du « Bonnet Rouge » était Almereyda, un homme jeune encore, dont le casier judiciaire était orné de six condamnations. Il sut cependant recueillir des appuis importants et des subsides, notamment de M. Caillaux, qui versa 40,000 fr. en 1914.

» Le « Bonnet Rouge » fit une campagne excessivement violente en faveur de Mme Caillaux, allant presque jusqu'à l'apologie de son acte. En juillet 1914, Almereyda organisa la garde corse dans le but de provoquer dès l'audience des manifestations favorables à l'accusée, hostiles à la partie civile et chargée d'escorter M. Caillaux à la sortie du palais. C'est en raison de ces services que M. Caillaux versa 40,000 fr. au journal d'Almereyda.

» Lorsque la guerre survint, le directeur du « Bonnet Rouge » devient une sorte de préfet de police officieux, donnant des ordres relatifs à la mise en liberté d'un grand nombre d'étrangers internés dans des camps de concentration. Il faut cependant reconnaître, dit le lieutenant Mornet, que durant quelque temps Almereyda mena une campagne patriotique, alimentée d'ailleurs, jusqu'en 1916, par des subventions du ministère de l'intérieur.

» Mais, en 1916, Almereyda ne fut plus d'accord, paraît-il, avec le gouvernement, et l'argent de Marx apporté par Duval va remplacer les subsides du ministère. Le « Bonnet Rouge » se livre à l'apologie de la politique de Zimmerwald. D'ailleurs, dès 1915, ce journal fit l'éloge presque quotidien de l'écrivain Romain Roland.

» Puis, une autre chose choque dans ce journal : chaque jour on raconte des histoires d'adultère pendant que les maris sont au front, dans le but, sans doute, de démoraliser les combattants, excitant leur jalousie.

» En 1916, on voit apparaître nettement l'idée de la paix, non la paix pour l'intérêt de la France, mais la paix à tout prix.»

L'orateur en arrive aux campagnes soutenues par le « Bonnet Rouge » parallèlement avec la « Gazette des Ardennes ».

LA HAINE SACRÉE

Les juges, les avocats, le public suivent la démonstration avec un intérêt passionné.

« On a cherché, dit le lieutenant Mornet, à troubler l'âme de la France. On a essayé d'exploiter les rancunes et les intérêts pour faire adopter la paix que réclamait l'Allemagne. Ah ! si les dirigeants du « Bonnet Rouge » étaient de bonne foi, leurs yeux se seraient dessillés en voyant le désastre que produit, comme en Russie, la paix qu'impose l'ennemi ! La campagne fut sournoise d'abord, on se mit à l'abri d'écrivains ou d'hommes politiques dont le patriotisme ne pouvait être soupçonné. C'était le pavillon qui couvrait la marchandise. »

Le lieutenant Mornet, après avoir rappelé d'un mot les articles que Duval voudrait sans doute à cette heure n'avoir jamais écrits, ajoute dans un mouvement très ardent en se retournant instinctivement pour prendre la foule française à témoin : « Eh bien moi, je ne suis pas de ceux qui oublieront ! (Mouvements). J'ai de la haine contre les Allemands, une haine qui persistera, une haine sacrée contre ce peuple et ses dirigeants ! » (Vive émotion prolongée).

Les odieux, les sacrilèges articles de « Monsieur Badin » défilent sous nos yeux.

Le lieutenant Mornet fait allusion au cri d'alarme jeté par le général Nivelle, cri d'alarme qui dénonçait les factums défaitistes, les tracts répandus au front pour faire l'apologie de l'Allemagne et pour entamer l'esprit d'offensive de nos combattants. Le commissaire du gouvernement conclut pour la première partie de ses observations :

« Et maintenant que je vous ai démontré le but que poursuivait la campagne du « Bonnet rouge », je vais vous démontrer comment cette campagne n'a été que l'exécution d'un plan concerté, et la nous entrons en plein dans la campagne de trahison. » (Mouvement prolongé.)

A ce moment, l'audience est suspendue pour permettre au commissaire du gouvernement de se reposer.

LE ROLE DE DUVAL AGENT DE L'ALLEMAGNE

Devant un auditoire encore plus compact si possible, où se pressent, comme aux audiences les plus courues du procès Bolo, dames, dessinateurs, photographes, tous les professionnels des choses judiciaires, le **lieutenant Mornet** aborde la seconde partie de son vigoureux réquisitoire.

« Je vais vous démontrer que la campagne du « Bonnet Rouge » ne fut que l'exécution d'un plan concerté résultant des entretiens de Marx et de Duval. Je ne peux me défendre de croire qu'Almereyda ne fut qu'un instrument entre les mains de Duval. Il est bien certain que Duval dispensait les fonds au « Bonnet Rouge ». Or, si une partie des fonds apportés par Duval était destinée à l'administration, une autre partie, et non la moins importante, allait à Almereyda. »

Ici, le lieutenant Mornet brosse à touches rapides mais nettes l'existence de Duval, ancien employé de l'A. P. (Assistance publique), agent électoral, journaliste, administrateur de la San-Stefano, homme de culture profonde et de talent réel mis au service d'un caractère aigri.

Etudiant la société de la San-Stefano, le commissaire du gouvernement montre que ce n'est pas à raison des intérêts que Marx pouvait avoir dans la San-Stefano que Duval a reçu 500,000 fr. de celui-ci.

Depuis la guerre, Duval a reçu de Marx, en onze versements, espacés de 1916 à 1917, près d'un million. La date du versement des 85,000 fr. est donc pour lui d'importance secondaire.

M. CAILLAUX MIS EN CAUSE

Soudain, l'attention de l'auditoire se trouve plus violemment frappée et elle devient passionnée. Le lieutenant Mornet va mettre en cause M. Caillaux. Le commissaire du gouvernement s'exprime ainsi d'après le compte rendu sténographique :

« Qu'est-ce que Marx ? Marx est un banquier allemand sur lequel une note du service des renseignements du ministère de la guerre nous donne les renseignements suivants :

« *Marx, banquier de Mannheim, dont la banque s'occupait avant la guerre de la négociation des valeurs non cotées, se trouve actuellement établi à Berne. Ses fonctions consistent à faire les opérations d'argent dans lesquelles la légation d'Allemagne ne veut pas que sa main apparaisse, c'est-à-dire les paiements des subventions et subsides aux agents.*

« Marx ne fait pas seulement des opérations d'argent, c'est un des agents les plus importants qui soient au service de la propagande allemande. C'est un agent de marque du gouvernement allemand à telles enseignes — je vous prie, messieurs, de croire et de retenir que tous les mots que je vais prononcer ont été strictement pesés et que j'en ai envisagé toutes les conséquences — à telles enseignes, dis-je, que lorsque l'Allemagne veut essayer soit d'entrer en relations, soit de renouer des relations, soit de continuer des relations avec un ancien président du conseil français qu'à tort ou à raison elle croit acquis à une politique en conformité avec ses intérêts, elle lui envoie chez lui à Paris, 22, rue Alphonse-de-Neuville, un émissaire fidèle, chargé de lui remettre deux papiers, l'un contenant une offre de conversation, l'autre, le nom et l'adresse de Marx.

» Voici ces deux documents, dont la photographie a été faite par le service de l'identité judiciaire. Les originaux sont au dossier de l'instruction suivie contre M. Caillaux. Le premier de ces documents, libellé à la machine à écrire, est ainsi conçu ; je vous en donne ici la lecture fidèle, je dis la lecture fidèle, parce que la traduction fidèle n'en a pas toujours été donnée :

» *M. Lippcher, comme intermédiaire, ne paraît pas désirable. Je me mets à votre disposition, et suis autorisé à établir les rapports que vous désirez.* »

» Le second document, écrit à la main — retenez ceci — est ainsi conçu :

» *H.-A. Marx. Aux bons soins du professeur Erzberg, 27 Steinerstrasse, Berne.* »

» Ces documents ont été saisis dans le coffre-fort que M. Caillaux avait laissé à Florence. Je vous démontrerai matériellement d'ailleurs qu'il y a identité entre H.-A. Marx de l'affaire Caillaux et H.-A. Marx de l'affaire Duval du « Bonnet Rouge ».

» Pour la clarté de cet incident, que je considère comme capital au procès du « Bonnet Rouge », car il vous montre l'importance qu'il convient d'apporter à la personnalité de Marx, et il vous permettra de juger des rapports qui pouvaient s'établir entre Marx et Duval et de la cause de la remise des sommes d'argent effectuée par Marx entre les mains de Duval, un mot d'explication me paraît nécessaire sur les deux autres personnalités qui sont mentionnées au document que je viens de lire, sur la personnalité de Lippcher et sur la personnalité du professeur Erzberg.

»» Un mot d'exxplication me paraît également nécessaire sur les conditions dans lesquelles ces documents ont été remis à M. Caillaux, dont il est bien entendu que je ne fais pas ici le procès — je ne fais que le procès du « Bonnet Rouge » — mais dont je ne puis pas cependant ne pas prononcer le nom toutes les fois que je le trouve dans une affaire de trahison. M. Lippcher, qui fut un des témoins de M. Caillaux au procès de sa femme, est un intermédiaire hongrois, en relations avec M. Caillaux dès avant la guerre et qui, postérieurement à la guerre, en 1915, a adressé à M. Caillaux une lettre écrite en langage conventionnel, lettre qu'on a saisie dans le coffre-fort de Florence.

» Ainsi se précise le sens du premier document dans lequel il est dit que M. Lippcher ne paraît pas être un intermédiaire désirable, et ainsi se précise également le sens du second document, dans lequel on propose à ses lieu et place H.-A. Marx.

» Quant au professeur Erzberg, dont le nom et l'adresse figurent sur le second papier au-dessous des noms et initiales de Marx, un document de l'ambassade à Berne — qui figure également au dossier de l'instruction de l'affaire Caillaux, et dont copie certifiée conforme à l'original a été versée au dossier complémentaire — nous le représente comme un des agents de la propagande allemande en Suisse.

» Comment ces deux pièces se trouvaient-elles entre les mains de M. Caillaux ?

» Ici je ne saurais mieux faire que de laisser la parole à M. Caillaux lui-même, et vous comprendrez pourquoi lorsque Mme Bacri l'autre jour me demandait : Est-ce que vous ferez citer M. Caillaux ? Je lui répondais : Vous me demandez de faire citer M. Caillaux après l'avoir cité vous-même et avoir rayé ensuite son nom de la liste des témoins de la défense. Je n'ai pas besoin de faire citer M. Caillaux, car je connais ses réponses aux questions que j'avais à lui poser. Ces réponses, il les a faites lui-même à M. le capitaine Bouchardon qui lui a posé ces questions, et les réponses il les a dictées et signées.

» Voici l'extrait de l'interrogatoire de M. Caillaux par le capitaine Bouchardon, interrogatoire du 24 janvier 1918, concernant, précisément les deux documents dont je viens de vous donner lecture, *quelque temps après l'échec des tentatives de M. Lippcher*, et il situe cela dans un autre interrogatoire dans les tout premiers jours de l'année 1916, retenez ceci : *Un monsieur me demande un rendez-vous par téléphone et me dit qu'il était un grand négociant suisse, et qu'il voulait m'entretenir de questions économiques intéressantes pour la France. J'accordai le rendez-vous, mais aussitôt entré dans mon cabinet, le visiteur se borna à me remettre une enveloppe dans laquelle se trouvaient les deux bouts de papier qui sont les pièces saisies. Je me levai immédiatement et mis le visiteur à la porte.*

» Mais le lendemain, le capitaine Bouchardon pose à M. Caillaux la question suivante :

« *Comment n'avez-vous pas fait arrêter sur l'heure l'individu qui s'est présenté chez vous ainsi pour prendre la succession de Lippcher ?*

» Voici ce que répond M. Caillaux :

» *Vous me demandez pourquoi je n'ai pas fait arrêter sur l'heure l'individu qui s'est présenté chez moi pour prendre la succession de M. Lippcher. Comment voulez-vous que je m'y prisse ?*

» Je ne puis que regretter, avec le capitaine Bouchardon, que non seulement M. Caillaux n'ait pas fait arrêter sur l'heure l'individu, l'agent allemand qui poussait ainsi l'audace jusqu'à se présenter chez lui en plein Paris à son domicile, pour lui proposer de causer avec un agent du gouvernement allemand, mais encore que M. Caillaux n'ait même pas cru devoir signaler au gouvernement français la présence à Paris d'un homme aussi dangereux. Il ne l'a pas fait. Félicitons-nous pour le procès du « Bonnet Rouge » — car cela nous permet d'être édifiés sur l'importance de Marx — que M. Caillaux n'ait pas jeté au feu, au panier, les deux feuilles de papier qui lui ont été remises par le visiteur en question, et qu'il ait cru devoir, au contraire, les mettre en sécurité dans son coffre-fort à Florence, où les magistrats italiens les ont saisies sur commissions rogatoires des autorités françaises.

» Je vous disais qu'il y avait identité, et que j'allais vous le prouver matériellement, entre le H.-A. Marx de l'affaire Caillaux et le H.-A. Marx de l'affaire du « Bonnet Rouge ». Monsieur le greffier, je vous prierai de rechercher un scellé portant un spécimen de l'écriture de Marx. Il y en a de nombreux au dossier.

» Il est matériellement établi qu'il y a identité entre le H.-A. Marx de l'affaire Caillaux et le H.-A. Marx de l'affaire du « Bonnet Rouge ». Qu'il y ait le même nom, les mêmes initiales de prénoms, cela à la rigueur ne suffirait pas; mais il y a l'adresse à Berne, et nous savons que depuis la guerre Marx s'est installé à Berne. A la rigueur encore cela ne suffirait pas. Mais vous comparerez, Messieurs, l'écriture de Marx avec l'écriture de la fiche en question contenant l'adresse de Marx, et vous me direz si vous n'êtes pas frappés comme moi d'une similitude telle, entre ces deux écritures, qu'au premier abord et sans qu'il soit besoin de recourir à une expertise, on est tenté de dire et on dit : C'est la même écriture, c'est la même personne d'où émanent les documents. La similitude est complète.

Mais le capitaine Bouchardon a voulu en avoir le cœur net. Il a prescrit une expertise en écriture, et voici les conclusions du rapport de l'honorable expert M. Hugues :

« La comparaison de la fiche et des spécimens de comparaison révèle non seulement une parité physionomique, mais encore une identité de détails de facture; c'est surtout à la signature qu'on s'en aperçoit, bien qu'il y ait une différence dans la calligraphie d'une des initiales. Aucune divergence digne d'attention, continue l'expert. Il est logique de conclure que Marx est bien en réalité l'auteur de la mention de l'affiche incriminée. »

» Nous avons la preuve, et par la note du service des renseignements du ministère de la guerre, et par le coffre-fort de Florence où on a saisi ces documents, et par les explications mêmes de M. Caillaux, que Marx est non seulement un agent du gouvernement allemand, mais encore un des plus importants agents du gouvernement allemand. J'imagine, en effet, que lorsqu'il s'agit d'entrer en relations avec une personnalité telle que l'ancien président du conseil, dont je n'ai pas à répéter le nom, le gouvernement allemand tient en réserve ce qu'il a de meilleur dans la matière.

» Quand on constate que depuis la guerre une somme de un million est passée des mains d'un homme comme Marx dans les mains d'un homme comme Duval, la conclusion s'impose d'elle-même, et je crois que, si dès maintenant je m'asseyais, votre conviction serait faite, et qu'il ne serait peut-être pas nécessaire de pousser plus loin ma démonstration. Mais je veux la pousser jusqu'au bout. »

Cette partie du réquisitoire produit sur l'auditoire une impression considérable.

Le commissaire du gouvernement poursuit en examinant les rapports communiqués par Duval à la préfecture de police et résultant de ses conversations en Suisse.

Est-il admissible, Messieurs, que des personnages de l'importance de Marx, du prince d'Eulenburg aient consenti à causer avec un personnage comme Duval s'il n'y avait pas eu un intérêt capital ?

J'admettrais peut-être que Duval ait berné ces puissants personnages, je l'admettrais peut-être si Duval n'avait pas reçu d'argent. Mais il y a eu tractations criminelles. Duval ne nous aurait pas parlé, s'il n'y avait été contraint, du million qu'il a rapporté de Suisse.

Duval, dit-il, grâce à l'argent de Marx, a voulu jouer son rôle au « Bonnet Rouge ». Que lui importait la provenance de l'argent qu'il vint de Marx ou d'ailleurs, du moment qu'il lui permettait de satisfaire son ambition de faire passer de temps en temps les fameux articles signés : « M. Badin ».

Et continuant le développement des charges qu'il accumule sur l'inculpé, le lieutenant Mornet de dire :

Lorsqu'on demande la tête d'un homme, et c'est ce que je vous demande, il faut que les charges soient indiscutables.

Le rôle de Duval, c'est presque toute l'affaire du « Bonnet Rouge ». Duval, Messieurs, a été l'agent d'une trahison qui n'a heureusement pas abouti, grâce à la vigilance réveillée des pouvoirs publics.

Contre l'agent d'une pareille trahison, je ne peux vous demander qu'une peine, celle qui est inscrite dans la loi pour les traîtres ; je vous demande pour Duval la peine de mort. (Mouvement.)

En entendant ces paroles terribles, Duval se borne d'un air narquois à secouer légèrement la tête.

LES CHARGES CONTRE JOUCLA

Le lieutenant Mornet examine les charges qui pèsent sur Joucla. Il retient, dans les circonstances du voyage de Joucla à Barcelone, de ses visites au consulat général d'Allemagne des charges suffisantes pour demander contre lui une peine proportionnelle à l'acte commis :

Je vous le livre, Messieurs. Il est heureux pour vous, Joucla, que vous soyez jugé à l'intérieur plutôt que par un conseil de guerre du front. Au front, ces débats n'auraient pas duré quinze jours.

MARION COMPLICE DE DUVAL

Passant ensuite à l'inculpé Marion, dont il examine le rôle auprès de Duval dans son voyage en Suisse, le lieutenant Mornet dit :

Marion était au courant des relations de Marx et de Duval. Il n'ignorait rien des projets de Duval. Ce n'est pas sans raison qu'il a facilité à celui-ci l'entrée du « Bonnet Rouge ». Il y a eu entre eux un plan, une communauté d'idées et d'action favorables à l'Allemagne. Marion était au courant de toutes les phases de la trahison de Duval; il doit en répondre au même titre que lui.

Parlant ensuite de la communication des documents relatifs à l'armée d'Orient, le commissaire du gouvernement dit qu'il déplorerait que la loi ne frappe pour ce fait l'accusé que d'une peine de un à cinq ans de prison : « Mais, ajoute-t-il, il est une peine beaucoup plus grave, celle qui est prévue pour le crime d'intelligences avec l'ennemi, crime dont Marion s'est rendu coupable. **C'est la peine prévue pour le crime d'intelligences avec l'ennemi sur laquelle je vous demande de répondre.**

LANDAU ET GOLDSKY SONT SOLIDAIRES DE DUVAL ET DE MARION

Le commissaire du gouvernement aborde le cas de Landau et de Goldsky, inculpés à la fois du crime de complicité d'intelligences avec l'ennemi et du délit de commerce avec l'ennemi dont Leymarie s'est rendu coupable avec eux.

Parlant du voyage de Mamers, qu'effectuèrent ensemble Duval, Marion, Landau et Goldsky, le lieutenant Mornet rappelle avec quelle anxiété Duval y prit part. Aller, lui, chez M. Caillaux, qui le savait en relations avec Marx, il n'osait le faire; mais Marion l'ayant rassuré, lui ayant dit qu'il était attendu, Duval revint de ce voyage absolument heureux d'avoir été reçu. Dès ce moment, il se crut tout permis. C'est alors qu'on le voit au ministère de l'intérieur, où Marion, Landau et Goldsky s'emploient à lui faire restituer son chèque de 150,000 francs. **Tous ces hommes sont solidaires; ils ont trempé dans le même crime.**

A ce voyage de Mamers il n'y a qu'une explication possible : Landau, Marion et Goldsky envoyaient Duval en Suisse **comme ils l'envoient à Vincennes par ce détour.** (Sensation.)

LE CAS DE VERCASSON

L'accusation reproche à Vercasson d'avoir rapporté l'argent déposé par Duval en Suisse.

Le commissaire du gouvernement s'explique ainsi à son sujet :

Je dis que lorsque, en pleine guerre, on assume la responsabilité d'aller chercher de l'argent en Suisse sans procuration régulière et dans un hôtel, on assume une lourde responsabilité. Vercasson ne pouvait pas ne pas se rendre compte que cet argent était suspect. Je le regrette pour lui. J'estime que vous ne pouvez que répondre oui en ce qui le concerne.

LEYMARIE

Le commissaire du gouvernement parle maintenant de Leymarie. Il rappelle l'inculpation de complicité de commerce avec l'ennemi qui pèse sur lui pour avoir facilité à Duval les moyens d'aller en Suisse en lui faisant remettre un passeport et ensuite de lui avoir fait remettre le chèque qui avait été saisi sur Duval à la frontière par l'autorité militaire.

Pour le ministère public, Leymarie n'ignorait rien de Duval, depuis son rôle à la San-Stefano jusqu'à ses relations suivies avec Marx, agent allemand. Le chèque était suspect; il le savait. M. Hudelo le lui avait dit.

Pourquoi donc avoir fait délivrer le passeport alors que celui-ci devait permettre à Duval de commettre à l'étranger des choses défendues par la loi, alors que M. Hudelo lui avait dit que depuis septembre 1916 il se posait la question de savoir si le « Bonnet-Rouge » n'était pas subventionné par l'Allemagne ?

Depuis septembre 1916, Duval était barré, comme on l'a dit : il ne pouvait pas aller en Suisse. Il faut cependant qu'il y aille. Pour le rassurer après Mamers, Landau et Goldsky le conduisent chez Leymarie au ministère de l'intérieur.

Duval lui expose l'affaire San-Stefano. Et Leymarie n'a pas pu s'y tromper, lui, avocat, qui fut magistrat. Les intérêts de la San-Stefano ne pouvaient pas avoir été liquidés avant la guerre.

Le lieutenant Mornet, s'adressant à Leymarie :

« Duval avait raison de vous rappeler ici que vous ne pouviez l'ignorer. En outre, depuis 1915, on savait au ministère de l'intérieur que Duval avait des rapports avec les Allemands. Vous avez cependant remis les passeports, favorisant ainsi un acte de commerce avec l'ennemi. »

La deuxième complicité de commerce avec l'ennemi réside dans la restitution du chèque dont Leymarie, quoique mis en garde par Hoppenot, a dit au colonel Goubet qu'on pouvait le rendre.

J'entends bien que Leymarie n'a pas eu en vue de profit pécuniaire. On vous dira qu'il faut la mauvaise foi, qu'il faut le profit pour être coupable. La mauvaise foi, dans le cas de Leymarie, je l'appelle la camaraderie. C'est cette camaraderie malsaine qui l'amène jusqu'ici. Je vous demande de le condamner.

JUSTICE POUR LA FRANCE ! JUSTICE POUR NOS SOLDATS !

Dans une péroraison émouvante, le commissaire du gouvernement s'écrie :

Vous avez devant vous une équipe redoutable. La grande ombre d'Almereida est derrière elle. A la tête de cette équipe il y a un homme auprès de qui Almereyda n'occuperait que la seconde place : cet homme c'est Duval.

Messieurs, il y a près d'un an, nous avons vécu des jours troublés; des scènes pénibles se produisirent dans certains cantonnements. Il a fallu, hélas ! dans certains cas recourir à des sanctions douloureuses qui s'imposaient. Les responsables de ces pénibles incidents, vous en avez quelques-uns devant vous. Il y a du sang sur leurs consciences.

Quelques égarés ont déjà payé pour eux; d'autres se sont rachetés vaillamment. A ceux-là, comme à tous ceux qui se demandent si la France vivra encore dans la phase décisive où tous les individus donnent leur vie, il faut l'assurance que ces sacrifices n'auront pas été faits en vain. Il faut que leur œuvre ne soit plus compromise. Il ne faut plus qu'on les poignarde dans le dos.

Je vous demande justice pour la France ! Justice pour nos soldats !

L'audience est levée à 7 h. 30 et renvoyée à dimanche.

L'EMBOUTEILLAGE D'OSTENDE

L'autre extrémité est aussi fermée

Londres, 11 mai. — Des millions de mines ont été placées dans la mer du Nord où elles constituent de nouveaux barrages dont la position a été indiquée dans la « Gazette officielle ». Les deux extrémités de cette mer sont maintenant fermées aux sous-marins, autant du moins que les lois internationales le permettent.

A l'heure actuelle l'autre extrémité de la mer du Nord est bloquée depuis nos côtes jusqu'à la lisière des eaux norvégiennes. Désormais, les Allemands devront passer par ces dernières pour faire pénétrer leurs sous-marins dans l'Atlantique. L'Amirauté anglaise ne l'ignore pas et il est probable qu'elle a à sa disposition des moyens de parer au passage de l'ennemi par cette trouée. Les chenaux de sortie que notre flotte peut surveiller sont effroyablement rétrécis et nos patrouilles deviennent de plus en plus efficaces. L'Amirauté a donc mené à bien une des plus importantes entreprises de la guerre.

FRONT ITALIEN

La prise du mont Corno

Rome, 11 mai (officiel).

Dans la VALLARSA, pendant la nuit du 9 au 10, nos détachements d'infanterie et d'assaut, après une lutte vivement menée avec un grand mordant, ont enlevé à l'ennemi la cime difficile et bien fortifiée du mont Corno, capturant plus de cent prisonniers, deux canons, quatre mitrailleuses et une quantité abondante de matériel.

Dans la CONCA LACHI, dans le VAL LAGARINA et dans la vallée de l'ORNIC, on a eu pendant la journée plusieurs épisodes de patrouilles, et dans la région sud-est de MONTELLO, l'artillerie ennemie, énergiquement contrebattue par la nôtre, a déployé une plus grande activité.

L'activité aérienne a été notable. Un de nos dirigeables a lancé une tonne de bombes sur la gare du chemin de fer de MATARELLO.

Des aviateurs britanniques ont contraint trois avions ennemis à descendre et ont incendié un ballon captif au sud de CONOGLIANO.

BORDEAUX

Il y a un an

13 MAI 1917

Les troupes britanniques ont occupé, au nord de la Scarpe, une partie du village de Roeux.

Au cours d'un bombardement par les Allemands, le feu détruit les archives et la bibliothèque de Reims.

En vue d'encourager les efforts faits par les dépôts des régiments pour développer les cultures entretenues par leur personnel, le ministre de la guerre décide qu'un concours de jardins potagers sera ouvert dans toutes les régions du territoire français.

Carte d'alimentation

Un certain nombre d'employés et d'ouvriers bordelais ont négligé de déposer, dans le délai de trois jours qui leur avait été accordé, le certificat patronal qui, seul, leur facilitera l'obtention d'une ration supplémentaire de pain.

Pour permettre à ceux qui ont omis de justifier ainsi qu'ils exercent véritablement une profession comportant un travail de force, le maire de Bordeaux a l'honneur de faire connaître à ses administrés que les bureaux de réception des certificats, bureaux installés dans les divers quartiers de la ville et dont la liste a déjà été publiée, seront ouverts le lundi 13 mai courant, aux heures habituelles, à l'intention des retardataires.

Faute par ces derniers de profiter du délai qui leur est ainsi accordé pour leur permettre d'obtenir la ration supplémentaire de pain, ils ne recevront que la ration ordinaire lors de la mise en service de la carte de pain.

Nécrologie

Les habitués du Théâtre-Français sous la direction Depay n'avaient pas oublié les créations de M. Deroudilhe, notamment dans les « jeunes premiers comiques ». Pensionnaire de notre seconde scène pendant de longues années, M. Deroudilhe ne comptait que des succès à Bordeaux. Il était même populaire.

Nous avons le regret d'apprendre sa mort, à l'âge de 58 ans, à Genève, où il était administrateur du Casno de l'Espérance, dirigé par M. Fradel, l'ancien directeur des Bouffes-Bordelais, qui, sur les affiches de ce théâtre, aimait à faire suivre son nom de cette mention : (de Caudéran).

Arrivés d'Amérique

A bord d'un paquebot venu tout récemment des Etats-Unis se trouvaient quelques centaines de passagers civils et environ un millier de soldats alliés, dont un contingent de volontaires polonais et tchèques.

Ceux-ci ont été reçus au débarcadère par les autorités déléguées pour leur arrivée en France. Comme précédemment, une réception enthousiaste leur fut réservée, puis, le contingent, précédé d'un piquet d'honneur, s'est dirigé vers la caserne du 58e, où il restera en subsistance, en attendant de rejoindre son corps d'armée autonome.

N'oublions pas de dire qu'à bord, la tenue et la discipline des soldats alliés, sous la conduite du capitaine du génie Mouret, ont été exemplaires et ont fait l'admiration de tous.

A bord était également une partie de la troupe du « Vieux-Colombier » de Paris, qui vient de donner à New-York avec grand succès une série de représentations.

Au cours d'une conversation avec un passager, témoin de l'arrivée à New-York du détachement de nos diables-bleus, notre interlocuteur nous a dit que l'expression pour marquer l'enthousiasme avec lequel ils ont été reçus manque totalement. Ce n'était plus parmi le public new-yorkais de la frénésie, mais du délire.

A l'occasion de l'arrivée de nos Alpins, les grandes maisons de commerce avaient donné congé à leur personnel, ce qui a permis à une foule considérable d'envahir les quais d'arrivée et d'acclamer nos valeureux soldats.

Dès le jour de leur venue sur la terre américaine, le maire de New-York avait mis à la disposition de nos poilus des autobus payoisés aux couleurs des deux Républiques sœurs, et ce fut à travers le Broadway et les principales avenues où ils passèrent un concert ininterrompu de vivats à l'adresse des soldats de France.

Dans la soirée, une représentation de gala leur fut offerte. A leur entrée dans le vaste édifice, le public entonna en chœur la « Marseillaise ».

L'accueil enthousiaste reçu par nos soldats à New-York a contribué, on le sait, au succès de l'emprunt de la Liberté.

Parmi les nombreuses banques qui récoltent les fonds, la Liberty Bank détient le record des encaissements opérés; les millions de dollars s'y entassent comme par enchantement, et l'espoir de la victoire finale s'affirme de jour en jour parmi le grand peuple de la libre Amérique.

UNE COUTUME DES ETATS-UNIS

La Fête des Mères

On nous adresse la communication suivante :

La Fête des Mères a eu lieu pour la première fois il y a dix ou douze ans à l'instigation de quelques personnes qui trouvaient que la douce mais profonde influence de la mère dans la vie de chaque génération devait être reconnue d'une façon toute spéciale. Cette idée fut très bien accueillie, et la célébration de cette fête s'étendit rapidement et presque simultanément dans le pays tout entier. Le second dimanche de mai fut choisi.

Afin de montrer leur désir évident de s'associer à cette coutume, les hommes de toutes les classes de la société portent ce jour-là un œillet qui est le symbole choisi comme marque d'affection et de déférence vis-à-vis de leur mère. Dans les églises, le jour est observé d'une façon plus officielle, et dans le sermon on fait généralement allusion au foyer, au caractère sacré de la famille, et principalement à l'influence de la mère. Il est bien entendu que ceci n'est pas obligatoire et dans certaines parties du pays cette fête est plus ou moins observée, mais en général on la célèbre partout.

En ce moment où des milliers de jeunes Américains sont en France, loin de leurs foyers et de tout ce que veut dire le mot foyer, loin de leurs mères qui les attendent en priant, la Fête de la Mère leur donnera l'occasion de les exciter à toujours bien remplir leur devoir.

Un éminent écrivain américain a été prié de préparer une lettre à ce sujet, dont une copie sera envoyée à chaque soldat. Des réunions dans les camps auront un caractère approprié à la circonstance, et on rappellera à tous les soldats d'écrire à leur mère à cette occasion.

Nous avons pensé que ce serait une très gracieuse attention si dans quelques-unes des églises françaises fréquentées par les Américains, le caractère de ce jour consacré pouvait être mentionné à l'un des offices, et peut-être que d'une façon générale les membres du clergé pourraient en s'adressant à leurs paroissiens faire allusion à la célébration de cette fête parmi leurs alliés américains.

Le clergé des églises de Bordeaux donnera gracieusement satisfaction au désir exprimé par l'ambassade américaine de Paris.

La Crue de la Garonne

A Agen, on constatait une légère baisse samedi matin à une heure; à dix heures, la rivière atteignait 6 m. 69, avec une baisse horaire de 0 m. 19.

A Tonneins, sa hauteur était à huit heures de 9 m. 33, accusant une baisse horaire de 0 m. 02.

— De Cérons, nous recevons la communication suivante :

La population riveraine de notre région a été surprise dans la nuit de vendredi à samedi par la soudaineté d'une recrudescence de la crue de la Garonne, qui a obligé de nombreuses familles à déménager hâtivement pour éviter l'inondation.

Les prévisions du service des ponts et chaussées ont été dépassées, et plusieurs quartiers de Barsac, Cadillac et Cérons sont dans l'eau, dont le niveau, surmontant de plus d'un mètre la hauteur des digues, se répand rapidement dans la plaine, sur la route nationale et sur celle de Cérons à Cadillac sur une grande étendue.

La crue actuelle paraît devoir être une des plus importantes que nous ayons subies depuis une quinzaine d'années, et malheusement les récoltes des palues paraissent être compromises.

A l'échelle de l'étiage des ponts et chaussées de Cadillac, la hauteur était de 9 m. 55, samedi, vers dix heures du matin.

Le maximum ayant été atteint à La Réole le 10 mai, à vingt-trois heures, et la baisse ayant été signalée en amont de La Réole, il est à supposer que, sauf reprise du mauvais temps, la crue aura atteint ici son maximum dans la journée de samedi. Cependant, il y a lieu de considérer que les fortes marées de cette lune pourraient encore retenir les eaux.

A Bordeaux, la marée de samedi matin a été très forte. Sur les quais verticaux de la Douane et la cale inclinée, place Richelieu, le fleuve a débordé, occasionnant quelques dégâts de peu d'importance.

Les hautes marées sont terminées, et la crue ne peut que diminuer, sauf, comme nous l'indiquons plus haut, si les fortes pluies persistaient.

Il convient d'ajouter que depuis longtemps on n'avait enregistré pareille crue de la Garonne.

En juin 1875, la Garonne avait monté de façon terrible. L'inondation avait causé une véritable catastrophe à Toulouse, où l'on compta 200 victimes.

La Garonne avait atteint à Marmande 11 m. 20; à La Réole 10 m. 65, et à Langon 11 m. 90.

D'après les derniers télégrammes reçus dimanche matin par le service du port, la Garonne, devant Agen, a atteint le 11 mai, à 16 heures, 5 m. 78, permettant de constater une baisse horaire de 10 centimètres.

A La Réole, ce même jour, à 9 heures, à 12 heures et à 15 heures, le fleuve s'élevait à 9 m. 33.

L'Opéra renonce aux tournées en province

Nous avons annoncé, à la suite de renseignements fournis par la direction de l'Opéra, que l'Académie nationale de musique se proposait d'organiser des tournées en province pendant les mois de mai et juin.

Les directeurs du Théâtre-Français de Bordeaux avaient écrit à M. Rouché, directeur de l'Opéra, pour lui proposer, au cas où la municipalité ne pourrait mettre à sa disposition le Grand-Théâtre, la salle du Théâtre-Français. M. Rouché a rép